



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N° ET DESTINATION	BENEFICIAIRE	RENTREE
15 Emplacement de C.T.A.	COMMUNE	1
16 Emplacement à 10 m de la voie, rue de la Chapelle	COMMUNE	1
17 Basse de décharge, eau pluviale	COMMUNE	3
18 Basse de décharge, eau pluviale	COMMUNE	4
19 Aménagement de l'aire de traitement eau pluviale	COMMUNE	5
20 Cordon voie droite	COMMUNE	6
21 Cordon voie droitement photographié, de la gare au	COMMUNE	7
22 Basse de décharge pour la décharge (câble)	COMMUNE	8

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N° ET DESTINATION	BENEFICIAIRE	RENTREE
1 Emplacement à 12 m (7 m de la voie, chemin rural)	COMMUNE	1
2 Cordon (sauf rue Vieux Vieux)	COMMUNE	3
3 Cordon rue sans aménagement pour le C.T.A.	COMMUNE	4
4 Cordon d'une voie droite (longeur : 2 m)	COMMUNE	5
5 Cordon d'un cheminement droit	COMMUNE	6
6 Basse de décharge, eau pluviale	COMMUNE	7
7 Basse de décharge, eau pluviale	COMMUNE	8
8 Basse de décharge, eau pluviale	COMMUNE	9
9 Basse de décharge, eau pluviale	COMMUNE	10
10 Emplacement à 10 m de la voie, chemin rural	COMMUNE	11
11 Cordon (sauf rue Vieux Vieux)	COMMUNE	12
12 Cordon voie droite	COMMUNE	13
13 Cordon voie droite	COMMUNE	14
14 Cordon voie droite	COMMUNE	14

- Legende**
- Limite zonage
 - ⊙ Emplacement réserve (articles L. 123-1, 8° et L. 123-2-2°)
 - ⊙ Espace Bleu (article L. 130-1 du C.U.)
 - ⊙ Espace Vert Protégé (article L. 123-1 7° du C.U.)
 - ⊙ Espace Vert Protégé au lieu de la ZPSAUP
 - ⊙ Hale protégé (article L. 123-1 7° du C.U.)
 - Sentier pédestre au lieu de la ZPSAUP
 - Escalier à conserver et à mettre en valeur (article L. 123-1 7° du C.U.)
 - Point de vue à prendre en compte
- Pour information**
- Recul d'implantation minimale (article 6 du règlement)
 - Secteur exposé au risque d'inondation (Plan de Prévention des Risques Inondation)
 - Secteurs concernés par le règlement des plans d'équipement (source: Charte d'agriculture de la Corrèze, 2008)
 - Périmètre de protection de la prise d'eau de Neupont sur la Sèdre :
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée (zone tampon)
 - Périmètre de protection des prescriptions d'isolation acoustique aux abords des infrastructures de transports terrestres

Glisco
 Urbanisme & Architecture
 Etude de mise en valeur
 de Sites et Equip. Protégés

Commune de TULLE
 Plan Local d'urbanisme
P.L.U.
 Approuvé le 27 septembre 2011

Plan de zonage
Plan d'ensemble Sud
 Echelle : 1/5000°

Pièce 4-1-b
 Septembre 2011